



Demande remise le :

DEMANDE DE DEROGATION
DE SECTEUR SCOLAIRE
Année scolaire 2026/2027

☐ ECOLE MATERNELLE

☐ ECOLE ELEMENTAIRE

Nom et Prénom de l'enfant : ☐ Masculin ☐ Féminin

Date et lieu de naissance :

Noms et prénoms des responsables de l'enfant :

Adresse :

Parent 1 : tel fixe : Portable : Profession :

Parent 2 : tel fixe : Portable : Profession :

Ecole fréquentée durant l'année scolaire 2025-2026 :

Ecole de secteur :

Ecole pour laquelle la dérogation est demandée pour l'année scolaire 2026-2027 :
.....

MOTIF DE LA DEMANDE (joindre à la demande toutes pièces justificatives : attestations
employeurs, domicile, assistante... ainsi qu'éventuellement un courrier explicatif) :
.....
.....
.....
.....

RENOUVELLEMENT : ☐ OUI ☐ NON

Date et signature des parents :

1.Avis du chef d'établissement de l'école de secteur : Date, tampon et signature :	3.Décision du Maire de la commune de résidence : ☐ Accord ☐ Refus L'adjointe déléguée aux Affaires scolaires et à la Jeunesse :
2.Avis du chef d'établissement de l'école demandée : Date, tampon et signature :	4. Décision du Maire de la commune d'accueil : ☐ Favorable ☐ Défavorable Date, tampon et signature :

Avis de l'inspecteur départemental de l'Education Nationale :



Ville du Muy

DEROGATION SCOLAIRE

**INSCRIRE MON ENFANT A L'ECOLE MATERNELLE OU ELEMENTAIRE
D'UN AUTRE SECTEUR OU D'UNE AUTRE COMMUNE**

► **Votre contact**

L'Accueil de la Maison de la Jeunesse - 1^{er} étage

205 Boulevard Charles de Gaulle- 83490 LE MUY

Tel : 04.94.45.82.43

Mail : guichet-unique@ville-lemuy.fr

► **Accueil du public : LUNDI et JEUDI de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30**

MARDI et VENDREDI de 16h00 à 18h30

MERCREDI de 10h00 à 12h00

► **Les pièces administratives à joindre au dossier d'inscription scolaire :**

- Un justificatif de domicile sur la commune (dernière taxe d'habitation ou foncière ; facture d'électricité ou d'eau de moins de 3 mois ; si hébergé : attestation d'hébergement + justificatif de domicile de l'hébergeur + pièce d'identité de l'hébergeur + facture au nom du parent)
- La photocopie de la carte d'identité ou passeport ou carte de séjour valide des deux parents
- Courrier détaillant le motif de la demande
- Justificatifs de la demande (justificatif professionnel, garde d'enfant, autre ...)

Toute demande doit être complète et signée par les deux écoles (école de secteur et école demandée) au moment du dépôt du dossier à l'accueil de la Maison de la Jeunesse ou de son envoi par mail à guichet-unique@ville-lemuy.fr . Ce dossier sera visé par Mme MASSA, Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et à la Jeunesse. Une commission aura lieu courant Mai 2026.

LES ECOLES DE LA COMMUNE :

► **Ecole Maternelle du Micocoulier – 64 avenue Sainte Anne- 83490 LE MUY**

Directeur : **Mr. LION Jacques** – 04.94.45.14.81

Mail : ecole.0830223S@ac-nice.fr

► **Ecole Élémentaire Robert Aymard - avenue Jules Ferry- 83490 LE MUY**

Directrice : **Mme HOCQUET Déborah** – 04.94.45.13.11

Mail : ecole.0830467G@ac-nice.fr

► **Ecole Maternelle de La Peyrouas- 421 avenue du Général de Gaulle- 83490 LE MUY**

Directrice : **Mme BOULLARD Marie-Aline** – 04.94.45.85.80

Mail : ecole.0831282T@ac-nice.fr

► **Ecole Élémentaire de La Peyrouas – 543 avenue du Général de Gaulle- 83490 LE MUY**

Directrice : **Mme LE MELINER Pascaline** – 04.94.45.08.28

Mail : ecole.0830468H@ac-nice.fr
